

Réf: Dossier 314926

Avis de constitution

SOCIETE « MILLESIME MUSIK AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX 7ième  
TRANCHE, Lot 2812, Ilot 234

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MILLESIME MUSIK AFRICA »

Objet : PRODUCTION PHONOGRAPHIQUE - EDITION MUSICALE - PRODUCTION DE SPECTACLE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX 7ième  
TRANCHE, Lot 2812, Ilot 234

Dirigeant(s) M NGANDA ADIDEMA DIMITRI TSHODI  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05321 du 03/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32309/GTCA/RC/2024 du 03/06/2024

